



Communauté de Communes

## PROJET PEDAGOGIQUE

### ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

### L'ILOT Z'ENFANTS

ANNEE 2019



## **PRESENTATION :**

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) «L'Ilot Z'Enfants » est un accueil de loisirs maternel dont l'organisateur est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes Maine-Saosnois (72).

Cet ALSH fait partie d'un pôle petite-enfance, enfance, jeunesse regroupant les enfants de 2 mois ½ à 17 ans, sur différents sites de la ville.

L'accueil maternel a pour vocation de proposer sur les différents temps libres des jeunes enfants (vacances scolaires et mercredis) des activités manuelles, sportives, culturelles et éducatives, dans un cadre ludique et de détente.

L'ALSH, en plus d'être un service d'accueil de proximité pour les familles, est un mode de garde pour les parents, leur permettant ainsi de concilier les impératifs de leur vie professionnelle et familiale.

Les enfants accueillis ont entre 2 ans ½ et 6 ans et sont scolarisés en écoles maternelles. Ceux qui viennent le mercredi ne sont pas forcément ceux qui viennent pendant les vacances.

L'ALSH fonctionne, sauf exception, les mercredis de 07h15 à 18h00 et à chaque période de vacances scolaires du lundi au vendredi de 07h30 à 18h00.

L'accueil de loisirs représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de celui de l'école et de sa famille ; ces trois pôles étant distincts mais complémentaires. Il permet à l'enfant de construire d'autres relations (animateurs, enfants, intervenants extérieurs), de sortir de son quotidien, de découvrir de nouveaux lieux, de vivre de nouvelles expériences.

L'accueil de loisirs rime avec vacances : bien-être, bon temps, épanouissement, échanges, autonomie.... doivent faire partie intégrante des vacances des enfants accueillis.

## **LES BATIMENTS :**

Les enfants sont accueillis dans des bâtiments ouverts depuis début juillet 2010.

Ces bâtiments, consacrés à l'accueil de loisirs, et aux temps d'activités périscolaires du soir pour les maternels, comprennent : un hall d'accueil avec porte-manteaux, casiers de rangements et bancs, un bureau, deux grandes salles d'activités (dont une permettant aux enfants d'y faire la sieste), d'un coin cuisine, de sanitaires adaptés à la taille des enfants, de sanitaire handicapés (avec une douche, une table à langer), et d'un local-ménage. Ce bâtiment, comme toutes les nouvelles constructions, est accessible aux personnes à mobilité réduite. De chaque côté de ce bâtiment se situent deux espaces gazonnés sécurisés par des portillons.

En contrebas de ce bâtiment se trouvent les locaux de l'école maternelle, qui sont utilisés : la salle de cantine, la salle de motricité, la salle de sieste, la cour (avec bac à sable et aire de jeux). Entre les deux bâtiments se trouve une aire de jeux gazonnée.

Un parking situé devant le bâtiment facilite l'accès aux familles.

Le bâtiment de l'ALSH est prévu pour accueillir une quarantaine d'enfants et l'on peut en accueillir tout autant au niveau de l'école maternelle.

Quelques points forts de l'accueil de loisirs et des locaux :

- La proximité avec le centre ville (ex pour le marché), avec différents prestataires de services (médiathèque, cinéma, pompiers...)
- L'ouverture à chaque période de petites et grandes vacances (exemple, les 2 semaines à Noël, juillet et août...)
- La flexibilité pour l'accueil des enfants (en demi-journée ou journée avec ou sans repas)
- L'équipe de permanents (ce qui permet aux petits d'être mis en confiance rapidement)

Quelques points faibles :

- Les locaux sont parfois trop petits pour accueillir tous les enfants inscrits.
- Une salle de sieste manque. Un agrandissement des locaux permettrait aux enfants qui ne dorment pas de profiter d'une des salles d'activités (pour le moment, ceux qui ne dorment pas ne peuvent pas être dans les locaux car les

petits dorment). De plus, le fait d'avoir une salle dédiée à la sieste permettrait que les petits lits soient toujours installés, ce qui éviterait la manipulation des lits (les descendre, les installer et les ranger), donc par exemple moins de problème de dos pour les agents.

Durant les vacances, nous pouvons utiliser la salle de sieste de l'école maternelle située en contrebas. Cela nécessite de descendre tout ce dont nous avons besoin (oreillers, taie, alèses, couverture, doudous, sacs de change...) en début de vacances et de tout remonter le dernier vendredi. Du fait de l'agencement des locaux, deux animateurs doivent obligatoirement rester sur l'école sur le temps de sieste, car les enfants se réveillent de façon échelonnée et ne peuvent pas rester dans la salle de sieste trop longtemps sinon, ils risquent de réveiller ceux qui dorment encore.

- Il manque également une salle de rangement et/ou de stockage. Le bureau ou les salles d'activités servent de lieu de stockage.

## **L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE :**

Les deux salles d'activités sont aménagées de manière à répondre aux besoins des enfants durant leur temps d'accueil avec différents espaces.

La première salle d'activité est régulièrement réaménagée tout en permettant toujours un accès autonome aux jeux, jouets, feutres, feuilles, tableaux avec marqueurs/craie ... et en facilitant le rangement.

Ce ré-aménagement régulier permet aux enfants d'éviter une lassitude et de re-découvrir parfois des jeux. Les enfants doivent, en entrant dans l'accueil de loisirs, avoir envie d'aller jouer.

La deuxième salle d'activités, qui sert également pour les activités et pour la sieste, a été aussi réaménagée, avec l'installation d'un coin lecture avec une cabane, des coussins, des guirlandes lumineuses à led, ceci afin de proposer aux enfants un coin calme dans lequel ils peuvent se poser, s'allonger, regarder des livres, écouter des histoires... dans une ambiance un peu tamisée, propice au calme et au repos.

La préservation de temps calmes, de temps de jeux en autonomie, de temps libres, de temps de rêves, de temps pour regarder les images d'un livre, de temps où les enfants peuvent ne rien faire... est nécessaire à la construction des petits.

Le jeu libre n'est pas une absence de proposition mais au contraire une réelle proposition d'espace de jeux, d'aménagement du lieu avec une présence effective et réelle de l'animateur (il assure la sécurité physique et affective).

## **INSCRIPTIONS ET TARIFS :**

Pour qu'un enfant puisse venir à l'accueil de loisirs, un dossier d'inscription est à constituer par la famille (fiche de renseignements, fiche de règlement, assurance, fiche sanitaire et copie des vaccins). Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Le tarif, en fonction du quotient familial, est un tarif à la journée ou à la journée avec ou sans repas. Il varie de 6,05 € à 13,55 € pour une journée avec repas; il englobe la totalité des services proposés par l'ALSH (activités, matériel, déjeuner, goûter, transport....).

Un supplément est demandé pour certaines activités (ex sorties telles que piscine, cinéma, patinoire, zoo, nuit au centre...). Ces différents suppléments sont mentionnés sur les programmes d'activités.

Le paiement se fait à la fin de chaque mois au plus tard ou au cours du mois, au bureau de l'ALSH (paiement par chèque, espèces, tickets CESU (jusqu'au 6 ans de l'enfant), Aide Temps Libre CAF, bons MSA, chèques vacances...). Toute inscription non validée est facturée sur la base de la réservation, sauf sur présentation d'un certificat médical et/ou changement d'emploi du temps professionnel. Cette décision s'appuie sur un constat d'un trop grand nombre d'annulation de dernière minute (le jour même) alors que des animateurs ont été recrutés.

## **L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP :**

Notre capacité à accueillir un enfant porteur de handicap en toute sécurité (pour lui et pour les autres, adultes et enfants accueillis) est déterminé après un dialogue approfondi avec les familles et sous-réserve de l'établissement d'un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) pour le bien-être de l'enfant, des encadrants et des enfants du groupe.

## **JOURNEE TYPE :**

\* 07h30(07h15 le mercredi)-09h30 : Arrivée échelonnée des enfants. Ce temps permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Des activités calmes sont proposées (dessins, coloriages, jeux d'éveils, jeux de société, puzzles, jeux de constructions, ne rien faire...), afin de respecter le rythme de réveil de chaque enfant. Les animateurs restent sur ce temps disponibles et à l'écoute des besoins et envies des enfants afin de permettre un accueil « individualisé » (discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre avec d'autres enfants autour d'un jeu de société, disponibilité auprès des parents pour une information...)

\* 09H30-12H00 : Les enfants sont réunis et les différentes activités de la journée leur sont présentées (en règle générale, 2 ou 3 activités). Les enfants se répartissent à leur gré en 2 ou 3 groupes (certaines activités sont limitées en nombre d'enfants ou en fonction de l'âge des enfants).

Sur les périodes de vacances, les différentes activités proposées dépendent pour la plupart d'un thème (voir le chapitre : objectifs)

Autour de ces activités s'articulent des temps d'animations et des temps de jeux libres, en fonction des envies des enfants. L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'enfant.

\* 12H00-13H15 : Temps du repas

Le moment du repas doit être un moment convivial, de calme et de détente.

Ce temps est aussi un temps d'apprentissage éducatif : il faut leur apprendre (ou leur redonner) les règles d'hygiène et de santé (par exemple, se laver les mains avant de manger), à manger proprement, à utiliser un couteau, manger équilibré... C'est aussi un temps de découverte de nouveaux mets : on n'oblige pas les enfants à tout manger, mais on les invite à goûter.

Les enfants participent au débarrassage des tables.

\* 13H15-14H00 : Tous les enfants bénéficient d'un temps de sieste ou de calme après le déjeuner, adapté à leurs besoins et personnalisé à chaque enfant, en accord avec les parents mais aussi en fonction de la fatigue de l'enfant le jour de sa présence. Par exemple, un enfant de grande section, qui se sent fatigué, peut aller dans le groupe de sieste s'il le souhaite. Les doudous, tétines peuvent accompagner les enfants à l'ALSH. On peut lire une histoire aux enfants qui font la sieste, ou bien leur faire écouter de la musique calme et relaxante.

Les enfants ne venant que l'après-midi, arrivent durant cette plage horaire.

\* 14H00-16H00 : Les enfants sont réunis afin de commencer les activités de l'après-midi. On privilégie l'après-midi les balades afin que les enfants appréhendent mieux l'environnement, local, les jeux, le sport, la motricité, les sorties (forêt, cinéma, petit parc...) et parfois aussi des activités manuelles faciles.

\* 16H00-16H30 : temps du goûter. C'est un temps de pause dans l'après-midi, qui réunit les enfants et les animateurs dans un climat convivial. Il permet d'une part de faire le lien entre les temps d'activités précédents et la fin de journée et d'autre part de retrouver les plus petits qui étaient à la sieste. Les enfants participent à la mise et au débarrassage de la table.

\* A partir de 16h30 et jusqu'à la fermeture (18h00), dans l'attente des parents, différents ateliers sont proposés aux enfants : pâte à modeler, perles, dessins, jeux de sociétés, jeux extérieurs...

Le départ des enfants est échelonné. C'est le temps de l'accompagnement à la séparation d'avec le groupe. C'est le moment de « l'au-revoir », de la liaison entre l'accueil de loisirs et la maison. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois. Ce temps de départ est aussi un temps d'échange avec les parents qui sont très demandeurs d'informations sur le déroulement de la journée de leur enfant.

## **L'EQUIPE D'ENCADREMENT :**

L'équipe de permanents est composée d'une directrice et de deux directrices-adjointes. Cette équipe est renforcée le mercredi matin par 1 animateur ; à chaque période de vacances scolaires par des animateurs, soit diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), soit stagiaire BAFA et quelque fois par des animateurs non qualifiés.

Autour de cette équipe interviennent d'autres personnes : le personnel du restaurant municipal, le personnel d'entretien, les intervenants extérieurs....Par rapport à ces autres personnes, nous demandons aux animateurs et aux enfants de les respecter car :

- Nous avons tous nos missions et nos responsabilités. Nous travaillons tous à notre manière pour les enfants.
- Nous avons tous besoin les uns des autres pour que notre accueil de loisirs fonctionne dans les meilleures conditions
- Il n'y a pas de tâches nobles et d'autres moins.

Cette équipe est supervisée par un responsable qui gère les deux structures (ALSH maternel et primaire).

Le nombre d'animateurs est fonction du nombre d'enfants présents : 1 animateur pour 8 enfants accueillis pour cette tranche d'âge (1 pour 5 pour les sorties à la piscine).

L'équipe permanente s'applique à faire vivre les différents projets réfléchis en partenariat avec les animateurs qui s'investissent de façon plus ou moins longue. Le projet pédagogique est l'outil de base sur lequel s'appuie l'équipe de permanents pour orienter et guider les animateurs.

Le fait d'avoir une équipe de permanents (que ce soit les mercredis ou bien durant les vacances scolaires) permet aux enfants de cet âge là d'avoir des référents/repères affectifs.

## **REPARTITION DES ROLES DANS L'EQUIPE :**

\* Le directeur, titulaire du BAFA, coordonne sur le plan technique, administratif et pédagogique l'ensemble de son service. Il a donc plusieurs fonctions :

- Animation de l'équipe
- Suivi de son budget en lien avec la municipalité
- Suivi administratif (avec les différents partenaires CAF, MSA, dossiers, documents divers, facturation...)
- Relations avec les différents partenaires, intermédiaires, prestataires de services...
- Relations avec les familles (c'est le référent par rapport aux familles et aux enfants)
- Formation des animateurs, suivi et validation pour les animateurs stagiaires
- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique (grâce notamment à l'établissement du programme d'activités qui doit servir ce projet pédagogique)
- En fonction du nombre d'enfants présents, il anime, au même titre que les animateurs, des activités auprès des enfants

\* Les animateurs, diplômés du BAFA ou en formation ont également plusieurs fonctions :

- L'animation des différents moments de la journée
- L'accueil des enfants
- La préparation des activités, leur mise en place et le rangement
- Garants du respect des lieux et du matériel, de chacun, des règles de vie...
- Mettre en œuvre le projet d'animation qui découle du projet pédagogique
- Rendre compte de la journée aux parents.

Le directeur et son équipe d'animation doivent être garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants, car c'est grâce à ces sécurités et aux repères qu'ils donnent, qu'ils créeront une passerelle entre l'enfant, la famille et l'école.

## LES ACTIVITES :

Les activités proposées doivent répondre à différents critères : les attentes des enfants, leurs besoins, les capacités de chacun, les conditions matérielles de l'ALSH, les compétences des animateurs, les opportunités locales, la réglementation, le contexte environnemental, l'évolution de la société. Les activités proposées, quelles qu'elles soient, doivent toujours être de qualité.

Si la pratique de certaines activités nécessitent un transport, la ville de Mamers possède deux mini-bus de 9 places qu'elle loue à la Communauté de Communes et la communauté de communes gère les locations de car de tourisme.

Trois grandes familles d'activités se dégagent : les activités manuelles, sportives et culturelles.

- Les activités manuelles : elles s'inscrivent dans les thèmes abordés sur les différentes périodes de l'année. Faites à partir d'objets recyclés ou avec du matériel neuf, elles sont l'expression de l'imagination et de la création des enfants et des animateurs. Les réalisations sont destinées à un usage collectif (par exemple, la décoration de l'ALSH) ou personnel, à court, moyen ou long terme. Les activités sont mises en place pour répondre aux besoins et au développement de l'enfant et non dans une conception de consommation. L'activité doit avoir été faite par l'enfant, même si elle ne correspond pas à certains « critères » de l'animateur. Pour rendre un enfant autonome, il faut l'aider à faire son activité, l'accompagner et non pas faire l'activité à sa place.
- Les activités sportives : Pour les maternels, les activités sportives mises en place se font plus sous la forme d'initiation ou de « mini-sports ». Durant les vacances scolaires, les installations sportives de la commune sont mises à disposition et permettent un élargissement de l'offre des animations.
- Les activités culturelles, de découverte : elles s'appuient sur un contexte local avec des services comme la médiathèque, le cinéma et aussi sur des événements locaux comme le Festival Graines d'Images Junior. Ce sont aussi des activités autour de la lecture, autour de contes, de l'imaginaire, de l'expression corporelle, artistique, de chants, mais aussi sur le développement durable...

A côté de ses trois grandes familles sont mis en place des jeux sous différentes formes (jeux sportifs, jeux coopératifs, jeux d'équipe, jeux de société, de construction, grands jeux...)

Des sorties à la journée ou à la demi-journée sont organisées sur les périodes de vacances.

Durant les vacances d'été, il est également prévu d'organiser des séjours courts d'une nuit dans les locaux de l'accueil de loisirs, pour 8 enfants (3 fois 1 nuit, deux en juillet et une en août). Cette année, nous proposerons 2 nuits inter-centre au mois de juillet avec l'accueil de loisirs de la ville de Saint-Cosme-en-Vairais, une à Mamers et une à Saint-Cosme.

Le fonctionnement de l'ALSH permet à chaque enfant de choisir une activité (en règle générale, deux ou trois activités sont proposées par demi-journée). Ce choix est parfois conditionné par des obligations (nombre maximum d'enfants, âge des enfants etc...).

Des échanges multi-générationnels (avec les foyer de personnes âgées et avec la maison de retraite) vont continuer à être mis en place car ils plaisent, aussi bien aux enfants qu'aux personnes âgées.

Nous allons cette année essayer de mettre en place des échanges avec le foyer de personnes porteuses de handicaps (échange non encore fait jusqu'à présent, par faute de temps ou de correspondance de planning).

Ces différents échanges sont bénéfiques pour les enfants et pour les différents publics rencontrés (certains enfants n'ont pas de grand-parents ou les voient très peu). Et en ce qui concerne les rencontres avec les personnes porteuses de handicap, elles vont permettre aux enfants d'appréhender la différence.

Nous allons également développer les échanges avec le multi-accueil sur chaque période de petites vacances. L'objectif de ces rencontres est de faire une passerelle entre les enfants de la halte-garderie qui vont prochainement faire leur rentrée à l'école et un petit groupe d'enfants de l'Ilot Z'Enfants. Ces rencontres vont permettre à ces enfants de faire connaissance avec les lieux et le personnel de l'ALSH et ainsi pallier une éventuelle appréhension de leur part ou de la part de leurs parents qui sont au courant de cette matinée passée ensemble.

Cette passerelle nous semble vraiment nécessaire pour la bonne intégration des petits à l'accueil de loisirs.

## **LES OBJECTIFS A DEVELOPPER EN 2019 :**

Le thème général de l'année, choisi avec l'équipe permanente d'animateurs, est « Les vacances à... ». L'idée est de faire découvrir différents lieux et possibilité de vacances aux enfants.

Le thème permet d'avoir une cohérence sur la journée voir sur la semaine

L'année sera découpée en 5 périodes : pour les vacances de février, « *les vacances à la montagne* », pour les vacances d'avril, « *les vacances à la campagne* », pour l'été : « *les vacances à la mer, à la montagne et au camping* », pour les vacances d'octobre, « *les vacances insolites* » et pour les vacances de Noël, « *les vacances dans les villes* ».

En 2019, les trois premiers objectifs poursuivis depuis de nombreuses années restent pertinents et sont donc « reconduits ».

1<sup>er</sup> objectif : apprendre à vivre ensemble

2<sup>ème</sup> objectif : développer l'autonomie

3<sup>ème</sup> objectif : apprendre à connaître et à reconnaître l'environnement local

4<sup>ème</sup> objectif : découvrir différents endroits où passer ses vacances

## **LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS :**

(les activités sont au service des objectifs proposés, un moyen de les atteindre)

### **1<sup>er</sup> objectif : apprendre à vivre ensemble**

- ↳ En élaborant avec les enfants des règles de vie communes, simples et compréhensibles de tous, sous une forme ludique.
- ↳ En donnant à chacun l'envie de bien vivre ensemble, en privilégiant la parole et les explications (par exemple en cas de bagarre), en favorisant les échanges entre les enfants
- ↳ En favorisant l'aide que peuvent apporter les plus grands des maternels par rapport aux plus petits
- ↳ En leur apprenant à se respecter, à respecter les autres, enfants et adultes, à respecter le matériel, l'environnement... (respect du sommeil, rangement du matériel, pas de bagarre, pas de gros mots...)
- ↳ En leur inculquant des valeurs communes pour enrichir celles déjà acquises dans le cercle familial et dans le cadre scolaire
- ↳ En mettant en place des rituels (appel, chants, comptines...)
- ↳ En favorisant les échanges avec l'ALSH primaire
- ↳ En multipliant les échanges avec les personnes âgées, les personnes porteuses de handicaps et les plus petits du multi-accueil

### **2<sup>ème</sup> objectif : développer l'autonomie (l'autonomie se construit petit à petit)**

- ↳ En rendant accessible les différents outils et matériels dont ils peuvent avoir besoins (ciseaux, feutres, feuilles, colles, jeux, catalogues à découper...) sous la présence d'un adulte pour les aider en cas de besoins
- ↳ En rendant accessible un maximum de jeux, jouets qui sont mis à leur hauteur sur des petites tables, et dans des bacs, ce qui facilite également le rangement
- ↳ En leur confiant du matériel à porter sur des petits trajets (exemple : trousse à pharmacie, goûter, matériels divers...)
- ↳ En leur permettant de participer à des activités où ils doivent se gérer et gérer leurs affaires (ex piscine, séjour court...)
- ↳ En mettant en place un roulement pour aider à l'installation et au débarrasage du goûter
- ↳ En mettant en place des séjours courts d'une nuit dans les locaux de l'accueil de loisirs. Les enfants doivent apprendre à gérer leurs affaires personnels, à se laver, à dormir loin des parents (et pour certains enfants, ce serait la première fois), et vivre en collectivité mais en petit effectif le soir.
- ↳ En les aidant à mieux se contrôler, à gérer leur agressivité, leur colère, à se calmer...

### **3<sup>ème</sup> objectif : apprendre à connaître et à reconnaître l'environnement local afin de se l'approprier et de le respecter**

- ↳ En utilisant le plus possible les différentes infrastructures et lieux importants de la ville (médiathèque, salles de sports, piscine, cinéma, marché, plans d'eau, petit bois...).
- ↳ En proposant des activités d'éducation à l'environnement

### **4<sup>ème</sup> objectif : Découvrir différents endroits où passer ses vacances**

*Le constat étant fait que certains enfants ne partent jamais ou très rarement en vacances.*

*Beaucoup d'enfants n'ont jamais été à la mer et encore moins à la montagne.*

*Sans bouger de l'ALSH, essayer de proposer des vacances différentes à chaque période de vacances*

- ↳ En proposant des activités leur permettant de connaître différents lieux de vacances (activités sur les animaux de la montagne, les animaux des bords de mer, les chalets à la montagne, le ski, la patinoire...)
- ↳ En proposant des sorties liées aux sous-thèmes (ex patinoire en février, une ferme en avril, la mer en été...)
- ↳ En fabriquant une fresque sur le thème de chaque vacances

### **L'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE**

Cette évaluation pourra se faire sur plusieurs temps :

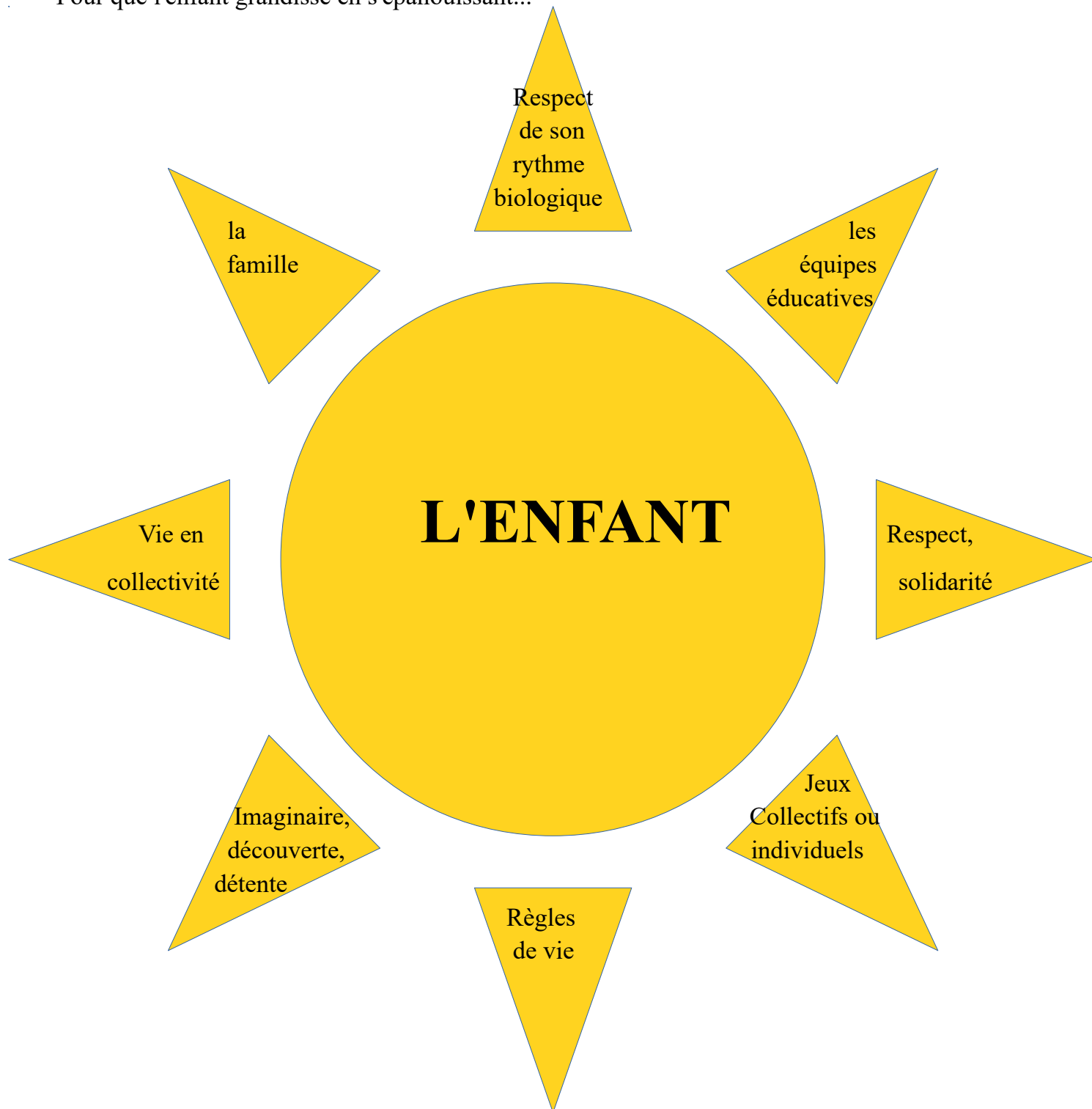
- \* par rapport au retour des enfants sur la journée, leur ressenti. Discussions faites avec eux, retour avec des « smileys », les enfants choisissant le smiley en fonction de leur appréciation de l'activité
- \* après la journée d'accueil de loisirs avec l'équipe d'animation, leurs retours sur les activités, les différents moments, ce qui a fonctionné ou pas, comment, pourquoi....et la recherche des moyens à mettre en œuvre pour arriver aux objectifs visés
- \* par rapport aux envies des enfants et leur motivation
- \* par rapport au rangement du matériel utilisé
- \* par rapport aux connaissances acquises et retenues
- \* par rapport à la qualité de leur création
- \* en évaluant le développement de leur autonomie
- \* en notant l'évolution de la fréquentation



L'enfant est placé au centre de l'ALSH. Il s'agit de lui permettre de s'exprimer en tant qu'individu tout en respectant la collectivité. Il doit pouvoir être acteur de ses loisirs. L'enfant doit pouvoir évoluer dans un espace lui permettant :

- \* d'agir sur le monde qui l'entoure (par ex, en ayant le choix sur plusieurs activités)
- \* de donner son avis
- \* de prendre des initiatives
- \* de faire des choses en autonomie (mise en place d'activité libre)

Pour que l'enfant grandisse en s'épanouissant...



## **REFLEXIONS :**

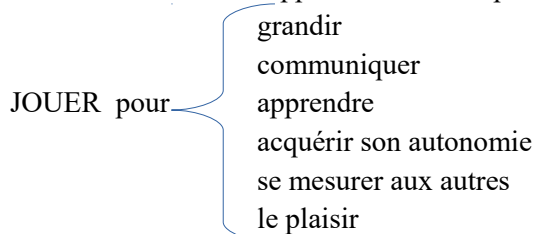
- L'éducation, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle provienne, nécessite d'être cohérente, d'avoir du sens et de pouvoir être réinvestie dans tous les moments de la vie des enfants. L'intégration des enfants à l'ALSH permet la continuité des apprentissages fait à la maison et à l'école, sous des formes différentes mais complémentaires. Ce temps de loisirs doit être un temps éducatif qui permet à tout enfant de grandir et de se préparer à devenir adulte.

Au sein de l'ALSH, l'enfant apprend à être autonome, à être responsable de soi, mais aussi des autres. C'est l'apprentissage de la vie en collectivité, le « vivre-ensemble ». On fait attention à soi, à ses besoins, ses envies, tout en respectant et en prenant en considération les différents besoins, envies de l'autre, du groupe d'enfant et des adultes référents (les animateurs, le directeur et les différents intervenants) et les différents « impératifs ».

Entre 2 ans 1/2 et 6 ans, l'enfant a encore besoin de jeux autonomes qu'il mène seul ou avec d'autres enfants. Différents temps libres sont intégrés dans le programme d'une journée. L'animateur est intégré à ces jeux libres seulement si l'enfant le souhaite ou par nécessité. Pendant ces temps-là, l'animateur reste et doit savoir rester en retrait, en adoptant une position d'observateur lui permettant de mieux cerner l'enfant afin de mieux le comprendre dans sa globalité.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue » disait Jean Epstein (psychosociologue).

Le jeu permet à l'enfant de développer diverses compétences qui vont l'aider à grandir :



Nous devons assurer à chaque enfant des temps de vacances propices à leur épanouissement, afin de les amener petit à petit à bien grandir et de préparer les plus âgés à leur intégration à l'ALSH des Copains Malins.